

Salaires, emploi toujours mobilisés

Comme nos débats au conseil syndical du SDU CLIAS 93 en ont témoigné, nous sommes fiers d'avoir participé en 2010 au mouvement social contre la destruction de nos retraites et si nous avons perdu, nous ne sommes pas abattus et prêts à nous mobiliser sur toutes les questions qui concernent notre champ professionnel et au-delà.

Sur la question des salaires et du pouvoir d'achat qui est dramatique, nous vous appelons à signer la pétition unitaire disponible auprès de votre section ou sur le site : <http://www.fsu.fr/Oui-a-l-augmentation-des-salaires>
En effet, malgré une baisse du pouvoir d'achat de plus de 15%. Le ministre ne nous propose qu'un « rendez-vous salarial » et il est à parier que celui de juin 2011 ne donnera pas grand-chose, à l'instar des années précédentes. Mais aussi pour 2012 et 2013 puisque le prédécesseur de François Baroin, le médiatique Eric

Woerth, avait annoncé le gel de la valeur du point d'indice pour plusieurs années.

Rappelons la situation particulièrement dégradée de la fonction publique territoriale où le salaire moyen est le plus faible en France en deçà des rémunérations des fonctions publiques de l'État et Hospitalière mais aussi inférieur au secteur privé.

Concernant la réforme des retraites votée à l'automne 2010. Arguant de problèmes de finan-

cement, sans poser la question centrale d'une meilleure répartition des richesses, le gouvernement a choisi les solutions les plus néfastes pour les salariés et en particulier pour



les fonctionnaires.

Sur le département, nous sommes aussi mobilisés contre le Partenariat Public Privé (PPP) qui marque la fin des services publics tels que nous les connaissons et dont les principes étaient issus des orientations du Conseil National de la Résistance

Les services publics locaux doivent au contraire constituer un outil de défense de l'intérêt du plus grand nombre et favoriser la cohésion sociale.

La Lettre aux adhérents

A ce titre, ils doivent jouer un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire et la réduction des inégalités.

Aide financière Aux adhérents grévistes

Réuni en conseil syndical le jeudi 9 décembre 2010, le SDU CLIAS 93 a décidé d'apporter *son soutien sous forme de solidarité financière à ses adhérents-es* ayant fait grève sur la période allant du 7 septembre au 6 novembre 2010 dans le cadre de la mobilisation en défense de nos retraites.

Tout adhérent du syndicat ayant au moins 4 jours de retenue sur salaire pour fait de grève durant la période indiquée bénéficie d'une aide financière égale à 1/30ème de son salaire net mensuel après envoi au syndicat de la copie de sa ou ses fiches de paye indiquant au moins 4 jours de retenue pour fait de grève.

La privatisation en marche dans les collèges de Seine-Saint-Denis

L'assemblée départementale a adopté un plan exceptionnel d'investissement pour les collèges. 21 opérations ont été programmées : constructions neuves, reconstructions, ou réhabilitations.

- 9 opérations sont programmées en maîtrise d'ouvrage publique
- 12 opérations en contrats de partenariats public/privé

Près de la moitié du plan d'investissement est envisagé en partenariat public Privé cela représente 324 millions d'Euros

C'est la plus grosse opération ce type en France !

Seules les opérations de rénovation lourde seront financées par l'emprunt (400 millions

d'euros). En revanche, pour mener à bien la construction de 6 collèges, il a décidé de recourir à un partenariat public-privé (PPP).

Dans les faits, il s'agit de demander à de grands groupes privés (Bouygues, Eiffage, Vinci) de procéder à la construction et à l'entretien de ces six établissements. Le département devra s'acquitter d'un loyer pendant 25 ans avant d'en devenir propriétaire. Il s'agit donc d'un emprunt déguisé. Le problème tient notamment au fait qu'à la différence d'un emprunt classique qui se négocie autour de 2%, on estime à 9% le coût du remboursement des établissements issus d'un PPP. La Seine-Saint-Denis se trouve donc dans une situation comparable à celle de la Grèce. Trop endettée pour emprunter à bas prix, elle devient la proie de prêteurs qui entendent profiter de ses difficultés pour augmenter leurs profits.

Si la pratique des PPP est assez nouvelle en France, il existe des bilans issus de pays où elle est plus ancienne. Ainsi, l'étude de la Fédération canadienne des municipalités en tire la conclusion suivante : un coût parfois plus élevé, aucune économie réalisée et une qualité du service rendu aux usagers en baisse. Autre exemple, au Royaume Uni, le domaine hospitalier où les PPP ont été pratiqués couramment se trouve sinistré, en partie de ce fait.

La mise en place des PPP s'inscrit dans un vaste mouvement de privatisation de l'action publique. Comment imaginer que de grands groupes feraient passer la qualité d'un service public avant la recherche de leur profit ? Or là nous parlons d'établissements scolaires.... Quant aux garanties que le Conseil général espère obtenir au moment de la signature de ces PPP avec les rares entreprises qui ont l'assise financière nécessaire à la réalisation de ces collèges, elles

demeurent pour l'instant largement hypothétiques. Comment s'assurer de la qualité du bâti quand l'entreprise a intérêt à tirer sur les coûts, du sérieux d'éventuels travaux d'entretien, des règles d'utilisation des bâtiments hors temps scolaire ? Au vu de la réalité des besoins sociaux de la population, de la situation financière du département et de l'absence d'alternative envisagée, on peine à croire que le Conseil Général sera en position de force pour négocier ces partenariats. Non content de jouer les apprentis sorciers par manque de ressources budgétaires, pour réussir son effet d'annonce, le Conseil Général a refusé toute concertation et défini seul les priorités sans autre critère que celui de la montée démographique.

La Seine-Saint-Denis, a certes grand besoin de ressources pour maintenir des réponses de qualité dans ses domaines d'intervention, mais d'autres choix sont possibles plutôt que l'abandon du service public au privé.

Le 28 janvier au CTP les élus FSU se sont opposés au plan d'investissement tel qu'il était conçu .

Les représentants du personnel FSU CGT FO SUD ont voté contre le projet de l'administration seul l'unique représentant de la CFDT a voté pour,

2 élus du Conseil Général ont voté contre avec les représentants du personnel. De ce fait nous avons obtenu un vote négatif du CTP sur ce plan d'investissement.

Fort de ce vote, les représentants du personnel ont écrit au Président du CG lui demandant de suspendre son plan et de travailler au sein du CTP un projet alternatif privilégiant le service public.

Au Conseil Général dans le secteur sanitaire et social ça explose!

A l'ASE et au service social, la mobilisation des collègues s'est illustrée par $\frac{1}{2}$ journée de grève le 27 janvier avec un rassemblement sur le parvis de la



Préfecture sous les fenêtres des élus du Conseil Général.

La mobilisation a été importante avec une forte participation à la grève et à la manifestation.

Dans les services, les conditions d'accueil des usagers et de travail

des agents sont devenues indignes d'un service public.

Les professionnels victimes de la violence générée par cette situation refusent de continuer à travailler dans ces conditions et en dehors de toute déontologie.

Une délégation a été reçue l'après-midi par M. Popelin, vice-Président du CG et M.. Molossi, Président du CTP sur la question des moyens pour sortir de la crise.

Nous avons eu droit au même discours «situation budgétaire du Département est catastrophique en raison de la décentralisation et du désengagement de l'Etat, nous sommes dans l'impossibilité de trouver des financements supplémentaires etc...»

Bref, le blocage persiste.

Nous avons tout de même obtenu un calendrier de rencontres avec les élus.

Nous avons bien l'intention de nous saisir de cette proposition pour obtenir des avancées sur nos revendications. Dans les 2 services des AG sont prévues pour programmer, si nécessaire de nouvelles mobilisations.

Dans les PMI du 93, ça bouge aussi

Même constat dans les PMI, les conditions d'accueil des usagers et de travail des agents se dégradent en raison des postes vacants et des restrictions budgétaires. Dans ce service les collègues se mobilisent dans un premier temps au travers d'une pétition adressée au Conseil Général. Un rendez-vous a été demandé au Président et une nouvelle assemblée générale est prévue début mars afin d'amplifier la mobilisation si cela est nécessaire.

Les élections cantonales de mars vont se dérouler au Conseil Général de Seine-Saint-Denis dans un climat social tendu. A chaque fois la FSU est partie prenante dans les mobilisations, elle est bien dans son rôle de syndicat vis-à-vis d'un pouvoir politique local en défendant concrètement le service public départemental, ses agents, et les usagers.

Réforme de la catégorie B C'est mal parti !

Comme nous l'indiquions dans un 4 pages distribué en début d'année et mis en ligne sur le site www.snuclias-fsu.fr après la publication des décrets relatifs au cadre d'emploi des techniciens et fusionnant les cadres d'emplois des contrôleurs de travaux et des techniciens supérieurs :

Un recrutement externe sur 2 grades, BAC et BAC + 2 avec un risque de recrutement sur le 1er moins cher..

Une revalorisation indiciaire très limitée, + 13 pts au 1er échelon et un allongement de la durée de carrière de 5 ans, soit 33 ans, pour atteindre.....peut-être l'indice majoré 562 sur le 3ème grade.

Les projets de grilles pour les personnels éducatifs et sociaux de catégorie sont encore plus inacceptables ; au delà de quelques points en début et en fin de carrière, cette

dernière s'allonge et dès le 5^{ème} échelon il y aura de graves pertes de salaire ! Le gouvernement veut graver dans le marbre à Bac + 2 les diplômes d'Etat du travail social.

Il est intolérable que seuls les diplômés du travail social, obtenus après 3 années d'études, ne relèvent pas du niveau 2 d'homologation qui autorise l'état à refuser le reclassement de ces emplois en catégorie A.

Cette situation est inique au regard des responsabilités majeures et des missions exercées : protection de l'enfance, insertion professionnelle, service social, PMI, crèches.....

Contre ces projets, une intersyndicale s'est enfin mise en place pour une première journée nationale d'action, le mercredi 16 mars 2011. Pour le SNUCLIAS-FSU, il faut préparer la mobilisation nationale urgente qui s'impose.

Intercommunalité Est Ensemble

Avec la signature par 6 syndicats, dont le notre, d'un protocole d'accord avec, M. Kern, Président d'Est-Ensemble le 8 février 2011, une nouvelle page vient de se tourner pour les agents de cette intercommunalité et en particulier ceux qui vont être transférés au 1er septembre 2011 (compétence déchets-ordures ménagères).

Pendant plusieurs mois, nous avons participé à des groupes de travail qui ont permis de garantir les droits des agents.

Des rencontres des responsables d'Est-Ensemble se tiennent actuellement avec les premiers agents transférés dans chacune des 9 communes ; nous y participons en application du protocole.

Nous sommes en train d'écrire un document d'explication de ce protocole mais vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour plus de renseignements.